[](https://www.kla.tv/14469)

Journée mondiale du don d’organes : l’histoire émouvante d’une mère

**La vie de Renate Greinert a basculé du jour au lendemain lorsque son fils est renversé par une voiture et gravement blessé. Après que les médecins l'ont déclaré en état de mort cérébrale, les parents ont dû prendre une décision capitale. Ce témoignage émouvant soulève des questions importantes sur la mort cérébrale et le don d'organes et a été diffusé par Kla.tv à l'occasion de la « Journée du don d'organes » du 1er juin 2019.**

Opinion sans fard – à l'occasion de la « Journée du don d'organes » du 1er juin 2019 avec l'histoire émouvante de Renate Greinert sur le prélèvement d'organes de son fils Christian. La vie de Renate Greinert a changé du jour au lendemain lorsqu’à l’âge de 15 ans son fils a été renversé par une voiture et gravement blessé. Après que les médecins l'ont déclaré mort, elle a dû prendre une décision capitale. Écoutez maintenant un extrait de son témoignage :  
  
« Les médecins n'ont laissé aucun doute sur le fait que Christian avait été grièvement blessé et qu'il y avait peu d'espoir de le sauver. (...) Il était sous assistance respiratoire, il y avait divers appareils de monitoring autour de son lit, qui traçaient des courbes, et il y avait un sac d'urine suspendu à son lit, qui se remplissait de plus en plus vite jusqu'à ce qu'il soit remplacé par un seau. (....) Le haut de son corps était nu, ça m’a complètement bouleversée. J'ai touché son bras avec précaution. Christian était tiède. Je pensais que tous ces efforts médicaux étaient pour mon enfant. Mais c'était une erreur. On essayait de sauver sa vie pour sauver la vie d'autres personnes avec ses organes vivants. Les examens et les soins médicaux n'étaient pas pour lui, mais pour les autres. On l'a empêché de mourir parce que seule la transmission d'organes vivants apporterait le succès espéré pour les autres. (...) Pendant tout ce temps, les médecins craignaient qu'il meure avant que les organes soient prélevés. À un moment donné, on nous a fait sortir de la pièce pour effectuer un EEG (= électroencéphalogramme mesurant les ondes cérébrales). (...) Ils attendaient aussi une équipe de neurochirurgiens. Nous ne les avons pas vus, bien qu'il y ait dans le dossier de Christian un protocole avec la mention de deux neurochirurgiens à un moment où nous attendions devant sa porte. Au lieu de cela, un médecin de la salle d'urgence est venu nous expliquer que Christian était maintenant « mort » (c’est-à-dire en état de mort cérébrale) et propre, c'est-à-dire sans médicaments. Il nous a dit qu’il nous posait à l'avance la question au sujet du don d'organes pour que nous ayons le temps d’y réfléchir. (...) Nous avons dû retourner dans une petite pièce sombre, éclairée uniquement par la lumière des lampadaires et par la lumière du couloir. Là, nous attendions, incapables de bouger, figés dans notre horreur. Soudain, le médecin chef ! « Christian était sûrement quelqu’un qui pensait aussi aux autres... » Est-ce qu’il l’était ? À ce moment-là je ne savais plus. « Il y a d'autres enfants qui doivent mourir s'ils ne reçoivent pas un organe à temps ! » J'étais comme pétrifiée, je ne pouvais que penser : « C'est fini. » Le médecin a insisté sur le fait que les autres mères étaient aussi désespérées que nous au chevet de leurs enfants, mais que nous pourrions les aider ! Je ne voulais pas du tout la mort, ni celle de mon enfant ni celle des autres enfants. Je n’étais pas capable de répondre. Mon mari a finalement fait pencher la balance. « Si on pouvait aider... » Nous avons demandé « Qu'est-ce que vous prendriez... ? ». « Le cœur ou le foie ou les reins, peut-être du cartilage ? » Je ne pouvais plus penser raisonnablement, je ne réalisais plus que les organes ne pouvaient être prélevés que par une opération. Nos espoirs ont été brutalement brisés. Nous avons été séparés de notre enfant, nous ne pouvions plus le retenir ; on l’a laissé partir. Nous devions dire adieu à Christian, les appareils auxquels il était relié continuaient de fonctionner, il était encore tiède, il a reçu des soins, les perfusions ont été renouvelées. Je ne pouvais pas « saisir » sa mort au sens le plus premier du terme, mais je croyais les médecins et je leur faisais confiance. Cinq jours plus tard, Christian a été transféré à Wolfsburg. Je voulais le revoir, le sentir à nouveau, le toucher à nouveau, différer un court instant cette fin absolue. Aux pompes funèbres, on me l'a déconseillé, car il aurait trop changé. Je n'avais aucune idée de ce qu'ils voulaient me dire. Sur mon insistance, le gardien du cimetière a ouvert le cercueil. Oui, Christian était couché là, pâle comme un drap, froid comme une pierre, immobile, bien que je n’aie jamais vu un mort auparavant, il n'y avait aucun doute, maintenant il était vraiment mort. Une entaille s’étirait du bout de son menton jusqu'à l'encolure de sa chemise, ses yeux n’y étaient pas. Mon enfant ressemblait à un poulet qui avait été vidé. À quoi avions-nous dit oui ? Ce n’est qu’après avoir demandé les dossiers que j’ai pu découvrir que son cœur, son foie, ses reins et ses yeux lui avaient été enlevés, et même que les os de son bassin avaient été sciés pour être extraits de son corps et vendus. Notre consentement à un prélèvement d'organe avait été étendu à un prélèvement multiple d’organes sans qu'on nous l'ait demandé. Le dernier regard que j'ai porté sur mon enfant s’est gravé dans mon âme. (...) Peut-être que vous ne me comprenez plus, peut-être que vous pensez qu'il serait mort de toute façon, et alors pourquoi ne pas faire quelque chose avec lui qui a plus de sens? Ce n'est pas du tout ce que je veux dire. Ce que je veux dire, c'est que les mourants ne sont pas encore morts. Une personne a besoin de mourir comme un navire a besoin d'une écluse, s'il veut glisser en toute sécurité dans d'autres eaux. Mon enfant n’a pas pu glisser en toute sécurité jusqu'à sa mort, son bateau de sauvetage s'est écrasé sans ménagement. Avec quel traumatisme l'avons-nous envoyé à la mort après que la médecine de transplantation l’a dégréé ? Mon fils était un être humain, un individu, pas une chose et certainement pas un bien recyclable. »  
  
Renate Greinert est maintenant présidente de l'association allemande KAO (Initiative de dévoilement critique sur la transplantation d'organes) ». L'association s'est donné pour mission de mettre à la lumière les informations dissimulées sur la mort cérébrale et le don d'organes.

**de r.g.**

**Sources:**

<http://www.organspendetag.de>  
<https://de.wikipedia.org/wiki/Tag_der_Organspende>  
<https://www.epochtimes.de/meinung/gastkommentar/nie-wieder-organspende-renate-greinert-ueber-die-organentnahme-bei-ihrem-sohn-christian-a2867484.html>

**Cela pourrait aussi vous intéresser:**

#DonOrganes - d'organes - [www.kla.tv/DonOrganes](https://www.kla.tv/DonOrganes)  
  
#OpinionSansFard - sans fard - [www.kla.tv/OpinionSansFard](https://www.kla.tv/OpinionSansFard)

[](https://www.kla.tv/fr)**Kla.TV – Des nouvelles alternatives... libres – indépendantes – non censurées...**

* ce que les médias ne devraient pas dissimuler...
* peu entendu, du peuple pour le peuple...
* des informations régulières sur [www.kla.tv/fr](https://www.kla.tv/fr)

Ça vaut la peine de rester avec nous!

**Vous pouvez vous abonner gratuitement à notre newsletter:** [**www.kla.tv/abo-fr**](https://www.kla.tv/abo-fr)

**Avis de sécurité:**

Les contre voix sont malheureusement de plus en plus censurées et réprimées. Tant que nous ne nous orientons pas en fonction des intérêts et des idéologies de la système presse, nous devons toujours nous attendre à ce que des prétextes soient recherchés pour bloquer ou supprimer Kla.TV.

**Alors mettez-vous dès aujourd’hui en réseau en dehors d’internet!  
Cliquez ici:** [**www.kla.tv/vernetzung&lang=fr**](https://www.kla.tv/vernetzung&lang=fr)

*Licence: C:\Users\W\Downloads\ccby_transparent.png Licence Creative Commons avec attribution*

Il est permis de diffuser et d’utiliser notre matériel avec l’attribution! Toutefois, le matériel ne peut pas être utilisé hors contexte.  
Cependant pour les institutions financées avec la redevance audio-visuelle, ceci n’est autorisé qu’avec notre accord. Des infractions peuvent entraîner des poursuites.